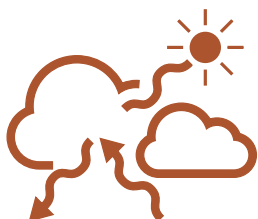




Réduire les émissions de gaz à effet de serre en production bovine



POURQUOI ?

Rajeunir l'âge au premier vêlage permet de réduire le nombre de génisses présentes sur l'année dans l'élevage ce qui diminue le ratio animaux présents/ animaux productifs et améliore la productivité par UGB exprimée en kg de viande vive.

Par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre (CH₄, N₂O et CO₂) en élevage bovin sont réduites.

DANS QUEL CAS ?

- L'âge moyen au vêlage des génisses dépasse 36 mois (ou est supérieur à l'objectif qu'on se fixe pour son élevage) et participe au décalage des périodes de vêlages.
- Le système fourrager est tendu (tonnes stockées de MS/UGB) et serait sécurisé par une réduction des UGB.
- La répartition des vêlages sur 2 périodes permettrait de limiter les risques face aux aléas, ou de mieux répondre au besoin de la filière avec une meilleure valorisation à la clé.

Réduction de l'âge au premier vêlage

2 principaux cas de figure

Iso vêlage

Je conserve le même nombre de vêlages et diminue mon nombre d'UGB pour :

- sécuriser un système fourrager
- diminuer le chargement en bâtiment, pour des raisons sanitaires, de bien-être animal, de travail ou d'économie de paille...
- libérer des surfaces pour des cultures de ventes ou un autre atelier

Iso UGB

Je conserve le même nombre d'UGB et augmente mon nombre de vêlages pour :

- améliorer la productivité du système et rationaliser des investissements
- réduire le prix de revient de la viande bovine ou dégager davantage de revenu
- valoriser des pâtures ou autres surfaces en herbe non convertibles en cultures

Jusqu'à 14 % de gain possible sur les GES net



	Témoin	Iso vêlage		Iso UGB	
Âge moyen au premier vêlage (mois)	35	30	24	30	24
Variation de l'empreinte carbone nette		-8%	-14%	-5%	-4%
Empreinte carbone nette en kg eqCO ₂ /kgv	12,7	12,2	11,7	12,1	12,2
Emission brutes de GES en kg eqCO ₂ /kgv	17,3	16,3	15,8	16,5	16,4
Production Brute Viande Vive kg/UGB	339	364	386	364	374
Chargement UGB/SFP	1,14	1,08	0,98	1,08	1,09
Concentrés kg/UGB	635	636	801	637	801

MÉTHODOLOGIE

Le témoin retenu est le cas-type charolais 11093 modélisant un élevage naisseur de broutards lourds avec engraissement d'une partie des femelles : 110 vêlages sur 165 ha de SAU dont 140 ha d'herbe. L'âge moyen au 1er vêlage est de 35 mois avec un taux de renouvellement de 25%.

A partir de ce cas-type, 6 simulations ont été réalisées sous CAP'2ER :

- abaissement de l'âge moyen au 1er vêlage à 30 mois sur toutes les génisses, avec mise en place d'une 2e période de vêlage en fin d'été-début d'automne.
- abaissement de l'âge moyen au 1er vêlage à 30 mois grâce à 50% des génisses de renouvellement qui vêlent à 24mois et 50% à 36 mois.
- abaissement de l'âge moyen au 1er vêlage à 24 mois sur toutes les génisses.

La réduction des UGB génisses permet de libérer des surfaces en herbe au profit de céréales de vente supplémentaires. Les performances du troupeau (productivité et poids de carcasse) sont légèrement dégradées pour s'adapter aux hypothèses de vêlage. Une complémentation spécifique des génisses est également prévue. Le système reste équivalent par ailleurs, en particulier les proportions des catégories commerciales des bovins produits. Toutes les hypothèses de simulations sont décrites dans le document complémentaire ().

Vêlage à 30 mois : accessible à quasiment toutes les génisses

Le vêlage à 30 mois en double période permet de réduire l'empreinte carbone nette de 1 kg eqCO₂/kgvv en iso vêlage à la fois par l'absence d'une catégorie pendant 6 mois et par la réduction du nombre d'UGB correspondant.

La conduite zootechnique pour un vêlage à 30 mois n'est pas très différente de celle pour un vêlage à 36 mois. Le taux de renouvellement devra être plus important pour ne pas subir les réformes. Il est indispensable d'être rigoureux sur les périodes de reproduction pour avoir des vêlages groupés.

Le choix de la double période de vêlage doit être réfléchi selon les autres ateliers de l'exploitation (afin d'éviter le cumul des pointes de travail) et sa capacité à produire plus de stock fourrager.

2 périodes de vêlage peuvent permettre de commercialiser des animaux plus souvent et d'étaler sa trésorerie. La concentration des veaux en bâtiments et les risques sanitaires sont diminués. Cette pratique implique une multiplication des lots d'animaux. Le travail n'est pas forcément simplifié.



« Mes génisses étaient souvent grasses au vêlage à 35-36 mois. En 2015, avec la sécheresse estivale, j'ai décidé de passer progressivement au vêlage à 30 mois, en 2 périodes de 2 mois chacune, pour réduire les besoins hivernaux et répartir les risques. La difficulté est de respecter les périodes visées et donc de me séparer des femelles qui vèlent en décalage, surtout quand je voulais les garder pour leur génétique. »

Bruno Ramousse,
éleveur en Haute-Loire

Vêlage à 24 mois : une conduite plus exigeante

Le vêlage à 24 mois sur toutes les génisses permet une augmentation importante de la productivité de viande vive. Le bonus sur l'empreinte carbone atteint - 14% en iso vêlage, malgré la complémentation supplémentaire en concentré de 160 kg/UGB.

La réduction des UGB offre une plus grande souplesse dans la conduite du système fourrager et dans la gestion des animaux en bâtiment.

La réduction de l'âge moyen au 1^{er} vêlage de 36 mois à 24 mois n'engendre pas de changement de période de vêlage. Cette technique nécessite des croissances de génisses de 1000 g/j pour atteindre l'objectif de poids minimum de 60 % du poids adulte à la mise à la reproduction à 15 mois. Le choix d'un taureau à génisse pour faciliter les conditions de vêlage est également important. Avant et après vêlage, une complémentation soutenue de la primipare (1,5 UF supplémentaire par jour) est indispensable pour assurer une bonne remise en reproduction.



« 50 % de mes génisses vèlent à 2 ans en hiver. Les jeunes femelles sont nourries moitié foin moitié enrubannage avec 1.5 à 2 kg de méteil et sont triées à l'âge d'un an fin janvier. L'objectif de poids à la saillie par le taureau à génisse est de 520 kg. »

Yann Kastler,
éleveur des Côtes d'Armor

Variante intermédiaire

Vêlage à 30 mois

En conservant la même période de vêlage, il s'agit de faire vèler la moitié des génisses de renouvellement à 24 mois et l'autre moitié toujours à 36 mois. L'effet observé sur la diminution de l'empreinte carbone nette est intermédiaire aux 2 situations précédemment présentées.



AVANTAGE ISO UGB POUR L'ASPECT ÉCONOMIQUE

Les études déjà conduites montrent une amélioration significative des résultats économiques de l'abaissement de l'âge au 1^{er} vêlage dès lors que l'on maintient le nombre d'UGB présentes (iso UGB) : +11 % d'EBE avec un abaissement à 30 mois et +6 % EBE avec un abaissement à 24 mois.

Avec la réduction du nombre d'UGB, aucune amélioration du revenu n'est observée. Le maintien du nombre de vêlage répond à une stratégie de sécurité fourragère et/ou d'organisation du travail.



- « Plus de veaux avec du vêlage à 2 ans, exploitez tout le potentiel de votre élevage charolais » résultats de la Ferme expérimentale de Jalogny et témoignages d'éleveurs, 2010.
- « Viande bovine dans l'Ouest de la France : renouvellement élevé et génisses lourdes améliorent le revenu » Réseaux d'Élevage INOSYS Bovins viande des Pays de la Loire - Deux-Sèvres, 2018
- « Les génisses, l'avenir du troupeau allaitant. Guide de recommandation pour l'élevage des génisses de renouvellement ». Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, 2011

Mai 2020 - Référence idel : 0020 304 009

Rédaction :

Delphine BRETON (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire)

Vincent DOAL (Chambre d'agriculture de Côte d'Or)

Frédéric GUY (Chambre d'agriculture de Bretagne)

Philippe HALTER (Chambre d'agriculture de Haute-Loire)

Mathieu VELGHE (Institut de l'Élevage - IDELE)